



Commission Emploi Formation du 25 juin 12026

Bilan du plan de développement des compétences 2025

Bilan PDC 2025
Formation Z200
Scriptes

Présentation par la direction du bilan PDC 2025 :

Le budget formation de FTV est déterminé au niveau de l'entreprise, en octobre. Il n'est pas élaboré en fonction de l'effectif d'un établissement.

Il est proposé aux IRP (instances représentatives du personnel), mais il peut être modifié dans le temps, pour différentes raisons (d'où les différences entre le budget réalisé et le prévisionnel). La direction s'efforce de réduire cet écart entre.

Le projet de PDC est soumis pour avis en information consultation du CSE central en décembre (2024). Il est constamment ajusté : projets reportés, annulés ou émergents notamment.

En 2025, le budget formation de FTV s'élevait à 7,3 millions €, il a été dépensé à hauteur de 7 039 000 €. C'est un énorme budget, pour faire un tas de choses différentes. C'est un budget très conséquent qui permet, malgré une baisse globale de 11 % versus 2024, de proposer un large éventail de formations en plus des formations outils tels que NRCS, MOSAR, Sherlock...

Les années se suivent et ne se ressemblent pas, le budget est fait en fonction des remontées du terrain + stratégie d'entreprise + projets techniques structurants et la prise en compte des besoins individuels.

En 2024, le budget s'élevait à 8 millions €, dont 7,9 millions d'euros dépensés, c'était une année tout à fait exceptionnelle (JO, élections, gros projets techniques).

Cette année c'est moins, car nous arrivons à la fin du déploiement de plusieurs projets. La direction précise que le budget formation baissera à nouveau en 2026.

Certaines formations ont été annulées, les salariés n'en ayant plus besoin (modernisation des habillages, Ariane...). D'autres sont reportées en 2026 (Windows 11, Cloud, RH...). Davantage d'heures ont été consacrées à l'info, aux demandes individuelles, à l'édito, la santé, la QVT. Ce qui n'a pas été dépensé à F3 a été dépensé au siège et dans les Outre-mer.

Les salariés du périmètre du CSE France 3 bénéficient toujours d'un effort de formation conséquent et représentent 40 % des stagiaires formés, 42 % des heures de formation suivies et 34% du budget consommé.

La Fabrique

Elle compte plusieurs sites en région. Elle dénombre 453 stagiaires. Les formations étaient destinées aux équipes de post-production, aux équipes de tournage feuilleton-fiction (formations techniques des outils dans les cars, formations sécurité, recyclage, éco-prod)

La Fabrique :

Les membres de la commission s'étonnent du peu d'heures de formation dévolues aux salariés de la fabrique par rapport à ceux du réseau. Ils se demandent aussi pourquoi les CDD et les intermittents ne bénéficient pas davantage de formations ; ils représentent $\frac{3}{4}$ des salariés de la fabrique. Seules 16 personnes ont été formées. Pourtant, l'entreprise a l'obligation de former les salariés aux outils de l'entreprise. Le fait est qu'ils sont obligés de se former entre eux.

La direction répond qu'elle n'a pas l'obligation de former les non-permanent-es, cela se fait en fonction des besoins de l'entreprise, des demandes des managers. Les non-permanents peuvent se former par l'AFDAS.

Les salariés sont inquiets quant à leur avenir, ils voient la fabrique se dépeupler. La direction a conscience de leur inquiétude, arrivée en début d'année, d'après Daphné Pharus. Mais la direction se projette dans l'avenir, avec des formations en post-prod notamment.

Les membres de la commission réclament la mise à jour des tableaux des secouristes du travail, des serre-fil... La direction note la demande, mais rétorque qu'elle est de la responsabilité des responsables de site

Le nouvel outil informatique Monkiosque formation (NEEVA) devrait faciliter le suivi des recyclages des formations type SST, habilitations électriques... Il sera complètement opérationnel d'ici 2 ou 3 ans.

Le Réseau :

Les membres de la commission notent d'énormes disparités entre les régions (Hauts de France 291 stagiaires pour un budget de 97 000 € - Bretagne 290 stagiaires pour un budget de 111 000 €. Occitanie 307 stagiaires formés – Auvergne Rhône Alpes 898 stagiaires formés).

La direction répond que ces disparités sont liées aux déploiements technologiques (régies MOSAR, Newsboard). Certaines régions comptent 3 antennes, d'autres n'en ont qu'une. La direction fournit des efforts pour répartir équitablement les formations dans les régions, les antennes, d'une année sur l'autre.

Les membres de la commission s'étonnent de la baisse du budget de la formation, alors que l'entreprise s'est engagée dans le Streaming first. Ils relèvent un manque d'ambition sur la thématique du numérique.

La direction répond que le Streaming first a été lancé en 2026. Le budget formation de 2027 le prendra en compte.

Quant aux formations liées au numérique, la direction affirme qu'elles existent depuis plusieurs années. 300 stagiaires les ont suivies en 2025, principalement des journalistes, car ce sont eux qui publient. Il y a plus de demandes que de places.

Sur l'acculturation, les formations sur l'IA se multiplient et se professionnalisent (pour l'encadrement technique dans un premier temps, puis pour les techniciens, puis les journalistes). Offre d'acculturation par le e-learning (6 capsules). La négociation sur l'IA au niveau de FTV n'est pas terminée. FTV formera les salariés une fois que l'accord de méthode sera signé, que les projets seront actés. Les demandes se multiplient.

Les membres de la commission demandent si les formations « Adobe première, contribution pour le numérique » sont liées à l'accord sur les vidéos verticales.

La direction répond par l'affirmative, mais elle précise que les monteurs avaient déjà demandé à bénéficier de ces formations, pour pouvoir travailler sur le numérique, parce que l'outil est plus léger, plus maniable.

Questions des membres de la commission :

Femmes 46% - Hommes 54% (Réseau F3)

Femmes formées 43% - Hommes formés 57%

Les membres de la commission demandent à avoir une information RH sur ce que sont les dispositifs VAE, CPF, bilan de compétences, projet de transition pro. Ce sont des dispositifs à la main des salariés, en dehors de FTV, mais ils ne sont pas connus.

La direction précise que ces ressources sont déjà sur l'intranet.

Voici les informations disponibles sur le nouveau Mon Espace :

- VAE
- le CEP (conseil en évolution professionnelle)
- le projet de transition professionnelle
- le CPF

FTV fait beaucoup pour la formation, les salariés n'ont pas forcément besoin d'utiliser ces outils extérieurs.

Les reconversions individuelles représentent un coût élevé pour FTV, il y a eu une vingtaine de reconversions individuelles ces dernières années.

Formation à distance :

13% des formations se font à distance, mais avec un formateur.

La satisfaction aux formations en présentiel ou à distance dépend des salariés.

Le taux de satisfaction est important, la direction se base sur les questionnaires fait à chaud à la fin de la formation. Ils sont aussi sur l'intranet. La moitié des salariés y répondent. Les formateurs, la direction souhaitent recueillir les critiques positives et négatives pour améliorer les formations, changer de prestataire s'il le faut.

Les formations thématiques plaisent beaucoup.

Les membres de la commission réclament un bilan des formations en e-learning, afin de savoir qui a le temps de les suivre et à qui elles profitent.

La direction répond qu'elles ne sont pas comptabilisées, sauf si elles font partie d'un parcours de formation. Elle rappelle que ces formations sont en accès libre, chaque capsule dure 10 minutes.

Grâce au nouvel outil Monespace Formation, la direction espère pouvoir connaître le taux de formations demandées et effectuées par les salariés.

Formations management :

264 managers ont suivi une ou plusieurs formations.

La direction tente de grossir le vivier des RCA, une formation spécifique est mise en œuvre, de manière pluriannuelle, depuis 2024 : « RCA, optimiser les compétences managériales et éditoriales » (72 en 2024, 2 à 3 RCA par antenne ont eu au moins une formation managériale en 2025 - formation spécifique RCA ou formation managériale « tous managers »).

Tous les RCA sont incités à suivre cette formation, 3 à 5 formations par an. Sera prolongée sur 2026.

Vivier RCA (20aine de personnes en CDI, 40aine de CDD, 5 CDI dédié au numérique, 10aine de CDD, 30aine pour l'édition).

Le besoin fait que la direction cherche des personnes de l'extérieur, ils suivent alors une formation technique obligatoire (4 jours, UFTV), 2 ou 3 jours d'immersion pour s'approprier les outils, ils sont encadrés par le rédacteur en chef les premiers jours.

Côté technique, les salariés suivent les mêmes formations managériales, mais il n'existe pas de vivier d'encadrants.

EMI :

Éducation aux médias et à l'offre de l'information, promo de 6 FTV et 6 Radio France par an, des journalistes essentiellement. Partenariat avec les rectorats.

Autre formation, sur une journée, « sensibilisation à l'éducation aux médias ».

Formation des CDD :

297 salariés CDD ont été formés. Certains ont bénéficié de plusieurs formations. 143 formations journalistes / 309 formations PTA soit 452 stagiaires non-permanents.

D'après les listes d'électeurs aux dernières élections professionnelles, le réseau F3 comptait en décembre 2025 922 non-permanents.

Sur FTV, 13% des ETP moyens sont des CDD. 4% ont été formés en 2025.

Populations spécifiques :

Personnes non formées à 3 ans, 23 sur 2600 personnes (15 en 2024).

Parmi des 23 personnes, 7 n'ont pas exprimé de besoins de formation. 1 a formulé une demande mais elle n'était pas prioritaire. 2 propositions ont été soumises par des managers, mais elles sont restées sans suite. 1 annulation. 1 refus de formation. 5 personnes seront formées en 2026. 4 personnes exercent des métiers où l'offre de formation est limitée (standardiste par ex). 2 autres n'ont pas suivi de formation depuis 3 ans pour d'autres motifs. Parmi ces 23 personnes, 11 sont des hommes et 12 des femmes. 19 ont plus de 55 ans.

Salariés en situation de handicap, 50% ont été formés en 2025. Un chiffre au-dessus de la moyenne de l'entreprise (43%). 90% des salariés en situation de handicap ne demande pas d'aménagement de poste.

Le sujet est abordé en commission handicap, il n'y a pas de discrimination à leur encontre d'après la direction, ils sont « plus formés que les autres salariés ».

Action spécifique pour les personnes immunodéprimées.

Les élus, 54% formés en 2025 (hors formation obligatoire pour les élus. Un chiffre au-dessus de la moyenne FTV pour les élus (34%).

L'âge de 55 ans est pris comme référence dans les documents afin d'éviter les décrochages dans les 10 dernières années de carrière.

Alternance :

Depuis 2 ans, les chiffres de l'alternance baissent. En moyenne, F3 forme environ 80 salariés par an, 50% de PTA (Techni. vidéo, scripte, documentaliste, une quinzaine de métiers) et 50% de journalistes (50 % linéaire, 50% numérique, voire 60%. Montée en puissance sur le numérique). Leur intégration peut se faire au fil des années. 5 à 7 intégrations pour une moyenne de 80 alternants par an.

2023 : 15 (ont bénéficié d'un CDI)

2024 : 15

2025 : 11

Détails des formations par antenne :

La formation est subordonnée aux projets techniques de l'entreprise (projets massifs ces 3 dernières années), l'entreprise adapte les salariés aux outils. Mais les formations pour développer ses compétences sont très peu nombreuses, FTV forme peu à l'éditorial.

La direction ne partage pas du tout cette remarque des membres de la commission. Évidemment, il y a un socle technologique, mais l'édition représente des milliers d'heures de formation, tout comme la prévention des risques et la santé.

L'analyse antenne par antenne peut révéler plusieurs choses :

- Beaucoup de formations Open Média (Franche Comté, Provence Alpes), JT à blanc (Alpes), Mosar (Poitou, Provence Alpes)
- Dans certaines antennes, les formations vont être plus tournées vers le management (Rhône Alpes, Poitou), alors les bénéficiaires sont plus les cadres que les salariés de terrain (PTA et journalistes)
- Dans d'autres antennes, ce sont les formations santé et QVT qui prennent le dessus. Y a-t-il des problèmes particuliers dans ces antennes (Lorraine, Côte d'Azur) ?
- Concernant le numérique, les membres de la commission s'inquiètent du peu de stagiaires impliqués dans ces formations (Côte d'Azur). Les PTA sont aussi trop peu (montage numérique, 1 CEN formé pour 1 seul monteur). Dans le Languedoc, les formations au numérique sont nombreuses (expérimentation VV ?).

Formation Z200 :

Les élus du CSE ont demandé d'organiser des formations sur les nouvelles caméras Z200. La direction répond que la direction technique du réseau n'avait pas jugé nécessaire de former les JRI à ces nouvelles caméras. La prise en main devait se faire en local, sur une demi-journée. Mickaël Friedrich va réévaluer la demande.

Scriptes :

La présidente de la commission a envoyé un courrier à la DRH du réseau afin de savoir quelles étaient les suites données aux formations spécifiques pour les scriptes, afin d'accroître leur nombre dans le réseau. Elles sont nombreuses à avoir été formées, mais dans certaines antennes il n'y a plus de contrat, il y a aussi des problèmes de carences. Elles sont encouragées à se déplacer dans le réseau, mais leurs indemnités de voyage ne leur sont pas remboursées.

La direction répond qu'un focus a déjà été fait en octobre 2023.

Depuis 2020, 70 personnes ont été formées, lors de 11 promotions.

14 personnes ont été recrutées en CDI depuis 2020.

Sur les 70 personnes formées (moins les 14 CDI), 40 travaillent régulièrement.

Nombre en intermittence : 40

Abandons : 4 sur les 70 et 7 formations non validées.

Évaluation du nombre de scriptes formées en précarité (moins de la moitié des heures d'intermittence, - de 35 jours par an) : 4 personnes.

En plus des 70 personnes, 1 à 2 scriptes ont été formées dans les antennes.

Ce vivier est à disposition des planificateurs des 24 antennes.

La direction insiste sur le fait de remonter les noms des scriptes qui n'ont pas de travail, car certaines régions en cherchent. Une région a même demandé à former de nouvelles scriptes, d'autres demandent des dérogations.